

richesse de sa mémoire, il les avait appris peut-être sur un des nombreux manuscrits qui nous restent, et en les récitant il n'oubliait pas d'y mettre du sien.

En voilà assez sur cette question, qui me mènerait trop loin ; pour la résumer, je dirai avec M. Fauriel que les douze couplets sur la mort de Terric ne peuvent faire admettre douze poèmes différents. Cette supposition écartée, mes observations subsistent dans toute leur force.

M. Francisque Michel, qui a publié son travail après celui de MM. Fauriel et Terrebonne, n'a pas mis à profit leurs savantes recherches. Sa tâche était difficile, et pour ne pas être accusé de plagiat, il s'est contenté de donner, sans commentaires et presque sans notes, un texte français et un texte provençal, que bien peu de personnes sont en état de déchiffrer. Sa préface, de quelques pages, ne présente que très-peu d'intérêt.

« Et après le bel article de M. Fauriel, dit-il, il semble qu'il n'y ait rien à dire sur cette vénérable relique de la poésie des troubadours ; et cependant on peut avancer qu'elle fournirait aisément matière, sinon à un volume, au moins à un mémoire d'une certaine étendue. Peut-être me livrerai-je quelque jour à ce travail et mettrai-je en œuvre les nombreuses notes que j'ai rassemblées. »

C'était ici le cas de s'exécuter sans avoir l'air d'attendre une occasion plus favorable. Après cet aveu il n'y a qu'une chose à faire, c'est de fermer le livre.

Pour terminer, j'ajoute que la réimpression de M. de Terrebonne est un chef-d'œuvre typographique, un de ces bijoux comme savent en produire quelques imprimeurs lyonnais, qui rivalisent avec leurs illustres devanciers les Gryphe et les de Tourne.

A. FABRE.

Vienne, 10 janvier 1857.